

Lettre pastorale de Mgr Paul-André Durocher au sujet des Fils de Marie

le 25 mai 2005

Dans l'homélie que j'avais prononcée lors de mon installation comme évêque du diocèse d'Alexandria-Cornwall il y a presque trois ans, j'avais affirmé au sujet des Fils de Marie présents dans notre diocèse : « J'aimerais simplement dire que j'ai eu l'occasion de rencontrer brièvement les deux Éric, Daniel et Gilles, et que je les ai tous trouvés fort sympathiques. J'ai hâte de pouvoir m'asseoir plus longuement avec eux afin de mieux les connaître. De nombreux prêtres apprécient leur ministère au sein de notre diocèse, comme aussi beaucoup de leurs paroissiens et paroissiennes. J'espère pouvoir assurer leur place parmi nous, en accord avec leur commissaire pontifical, Mgr Gilles Cazabon, et dans l'unité de la foi catholique que je dois assurer en tant qu'évêque diocésain. »

Dans l'intervalle, le Père Éric Roy a été remplacé par le Père Luc Beaudette comme supérieur local des Fils de Marie. Mon impression demeure la même : je continue à les trouver sympathiques. Encore plus, j'ai appris à connaître leur zèle au ministère, leur amour du Christ, leur esprit de générosité, leur vie de prière intense, leur désir de collaborer avec moi au service de notre église diocésaine.

Il y a eu un autre changement : Mgr Terrence Prendergast, archevêque de Halifax, a remplacé Mgr Gilles Cazabon comme commissaire pontifical des Fils de Marie. Le commissaire apostolique, comme l'indique le titre, est nommé directement par le Pape pour diriger la vie d'un groupe de religieux. Quoique les Fils de Marie ne sont pas canoniquement institués comme communauté religieuse, le Saint-Siège a jugé bon de se servir de cette approche pour tenter de régler les problèmes canoniques et les ambiguïtés doctrinales qui règnent autour d'eux. C'est avec l'assentiment de Mgr Prendergast que les Fils de Marie ont continué à exercer leur ministère dans notre diocèse. Ainsi, leur « place parmi nous » a été assurée « en accord avec leur commissaire apostolique. »

Par contre, j'avais affirmé que tout ceci devait se faire « dans l'unité de la foi catholique que je dois assurer en tant qu'évêque diocésain. » C'est par rapport à cette unité de la foi que j'ai récemment pris des décisions que j'aimerais vous expliquer.

Des problèmes autour des Fils de Marie

Les Fils de Marie sont associés à l'Armée de Marie, fondée par Mme Marie-Paule Giguère et inspirée par ses expériences mystiques. Il ne me revient pas de me prononcer sur l'origine de ces expériences, mais les interprétations qu'on en a faites et les théories qu'on en a extrapolées sont souvent difficilement conciliables avec la Tradition catholique. Ces interprétations et théories circulent librement dans l'Armée de Marie par le moyen de leur journal « Le Royaume. » Voilà une des raisons pour lesquelles les évêques du Canada, après avoir consulté la Congrégation de la Doctrine de la Foi dont le Cardinal Ratzinger était alors le préfet, ont décrété une note doctrinale en 2001 déclarant que l'Armée de Marie ne peut pas être considérée une association catholique.

Sans doute, il y a de bons aspects à l'Armée de Marie : la dévotion mariale, l'amour de l'Eucharistie, le respect de la prêtrise, l'attention aux enseignements du Pape, pour ne nommer que ceux-là. J'ai l'impression que la grande majorité des gens qui gravitent autour de l'Armée de Marie ont été attirés par ces aspects et y ont trouvé un lieu de ressourcement pour leur foi.

Malheureusement, il n'y a pas que ces bons aspects à l'Armée de Marie. À partir des textes où Mme Giguère décrit ses nombreuses expériences mystiques (qui, par ailleurs, n'ont jamais été reconnues authentiques par les autorités compétentes de l'Église), des membres de l'Armée de Marie ont développé toute une série d'enseignements qui posent de sérieuses questions. Entre autres, M. Marc Bosquart a écrit de nombreux livres et articles en ce sens.

M. Bosquart croit que Mme Giguère est à Marie de Nazareth ce que Jésus-Christ est à Dieu le Père. À partir de cette conviction, il déduit toute une série de croyances :

- qu'il y a une personne féminine, « l'Immaculée, » qui partage l'éternité de Dieu;
- que Dieu le Père a fécondé cette Immaculée pour créer le monde;
- que cette Immaculée a été incarnée en Marie de Nazareth, qui elle-même est donc plus qu'une simple femme : divine, elle partagerait avec Dieu certains attributs divins;
- que cette Immaculée aujourd'hui est réincarnée en Mme Giguère;
- que cette dernière est en train de compléter la rédemption qui a été inaugurée par Jésus-Christ et qu'elle est l'équivalent féminin du Rédempteur;
- que Mme Giguère participe à l'Eucharistie au même titre que Jésus-Christ;
- qu'on peut concevoir la divinité comme une « quinternité » dans laquelle se retrouveraient non seulement le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, mais aussi Marie de Nazareth et Marie-Paule Giguère.

Le premier, le troisième et le quatrième point que je viens de nommer ont tous été explicitement condamnés par la note doctrinale des évêques du Canada au sujet de l'Armée. Je considère les autres points tout aussi erronés. De telles croyances, incompatibles avec la foi catholique, sont hérétiques.

Plusieurs membres de l'Armée de Marie ne connaissent pas ces enseignements; ou s'ils les connaissent, ne les voient pas comme essentiels au mouvement. Pourtant, un mouvement qui se veut catholique ne peut continuer à tolérer des enseignements hérétiques. Les responsables de l'Armée de Marie n'ont jamais accepté la décision des évêques et, jusqu'à ce jour, continuent à permettre que soient publiés dans leur journal de tels propos.

La situation à Alexandria-Cornwall

Depuis qu'il est commissaire pontifical, Mgr Prendergast s'est évertué à faire

avancer le dossier des Fils de Marie dans le respect tant de la vérité que des personnes. En lisant « Le Royaume, » on voit que toutes ses propositions, toutes ses pistes de solution ont été rejetées par les responsables des Fils de Marie. Récemment, Mgr Prendergast a demandé au nom de l'obéissance qui lui est due en tant que représentant personnel du Pape qu'on cesse la dévotion à la Dame de tous les Peuples (dévotion fondée sur de supposées apparitions mariales à Amsterdam, et qu'on dit accomplies par Mme Giguère). Encore une fois, les responsables des Fils de Marie ont refusé.

Devant ce refus, il me revenait d'intervenir au niveau local. J'ai rencontré les Fils de Marie présents dans le diocèse : les Pères Éric Robichaud, Daniel Gauthier, Gilles Devaux et Luc Beaudette. Le Père Éric Roy, supérieur général des Fils de Marie, était aussi présent. J'ai mis une condition à leur présence continue dans le diocèse : la signature d'un document dans lequel ils proclameraient la foi catholique, rejetteraient publiquement les enseignements hérétiques de Marc Bosquart et reconnaîtraient l'autorité de la note doctrinale des évêques canadiens. J'ai reçu quelques jours plus tard leur réponse : un autre refus.

Ce refus ultime m'a décidé à ne pas renouveler le contrat d'engagement pastoral qu'ils avaient signé avec le diocèse.

Le Père Éric Robichaud, par contre, a décidé de ne pas renouveler son propre engagement avec les Fils de Marie. Il a demandé plutôt d'être incardiné dans le diocèse, ce que j'accepte avec joie et reconnaissance. Il demeurera donc curé de Glen Robertson et de Dalkeith.

Quelques réflexions

En échangeant avec les Fils de Marie, en lisant « Le Royaume, » j'en suis venu à la conclusion qu'il y a trois problèmes fondamentaux avec les responsables de l'Armée de Marie.

D'abord, on ne semble pas comprendre qu'en Jésus-Christ, Dieu a tout dit. Nous n'avons plus besoin de nouvelles révélations. Notre défi, c'est de recevoir cette Parole de Vie et l'appliquer au cœur des situations concrètes qui sont les nôtres. Voilà une tâche sans fin, car la Parole de Dieu est infinie dans sa richesse et sa profondeur.

Ensuite, on ne voit pas que le développement doctrinal légitime ne peut pas contredire la doctrine révélée. Par exemple, notre foi nous enseigne que Dieu seul est éternel, et qu'en dehors de lui il n'y a rien qui n'ait été créé par lui ; dire qu'il y a une « Immaculée » co-éternelle avec Dieu n'est donc pas un développement de la doctrine, c'est une contradiction de la doctrine. Un autre exemple : notre foi nous enseigne que Dieu est Trinité ; affirmer que Dieu est une quinternité n'est pas approfondir la foi catholique, c'est la contredire.

Enfin, on ne reconnaît pas qu'il revient aux évêques de l'Église de juger ce qui est conforme à la foi et ce qui ne l'est pas. Dieu a confié aux évêques le ministère d'enseignement, et Dieu a donné aux évêques le charisme du discernement dans ce domaine. Refuser continuellement de se plier au jugement des évêques, c'est rejeter le magistère, l'autorité enseignante que Dieu a donnée à son Église. On ne peut prétendre être fidèle à l'Évêque de Rome tout en étant infidèle aux évêques qui sont en communion avec lui.

En conclusion

Il est difficile, en ces temps de pénurie de clergé, de refuser les services de n'importe quel prêtre, encore plus lorsqu'il s'agit de prêtres jeunes, dynamiques, engagés et dévoués. Mais on ne peut pas se prévaloir de leurs services à n'importe quel prix.

L'unité de la foi catholique est essentielle. Il me revient, en tant qu'évêque de ce diocèse, de la protéger et de l'assurer.

Comme j'aurais voulu que le Père Éric Robichaud ne soit pas seul dans le sage discernement qu'il a fait et la décision courageuse qu'il a prise. Je prie que les Pères Daniel Gauthier, Gilles Devaux, Luc Beaudette, que tous les Fils de Marie viennent à reconnaître la voie ténébreuse sur laquelle ils sont engagés et reviennent à la pleine communion avec l'Église catholique. Je leur redis mon amitié et mon engagement à l'accueil et au dialogue s'ils le désirent dans l'avenir.

J'invite tous les adeptes et les amis de l'Armée de Marie à reconnaître le chemin périlleux sur lequel ils sont engagés. Certes, il n'y a rien de mal à se rencontrer pour prier ensemble, dire le chapelet, méditer les enseignements du Pape. Mais il y a d'autres possibilités dans l'Église de faire cela, sans appartenir à un mouvement qui continue à promouvoir des enseignements contraires à la foi. Dans les mois à venir, je voudrai rassembler les gens intéressés pour voir comment mieux développer une juste spiritualité mariale pour tous les membres du diocèse. Je vous invite à vous engager dans ce beau projet avec moi.

Enfin, aux paroissiens et paroissiennes des Pères Gilles et Daniel, et particulièrement aux jeunes qui ont connu le Père Gilles comme animateur de pastorale à la Citadelle : restez attachés à ce qui dans leur enseignement était vrai, imitez tout ce qui dans leur comportement était bon. Mais apprenez aussi à reconnaître ce qui se cache de néfaste dans leur refus de s'attacher fermement à la foi catholique ou d'accepter humblement l'autorité légitime de l'Église. Priez pour eux.

Et, s'il vous plaît, accueillez avec joie et chaleur ceux qui viendront les remplacer. Ensemble, soyons le Peuple de Dieu, le Corps du Christ, dans l'unité de la foi qui nous a été transmise dans l'Esprit Saint.

À vous, dans le Dieu qui est Père, Fils et Saint Esprit.

† Paul-André Durocher

(Reproduction intégrale de cette Lettre pastorale, sauf en sa mise en page.)